



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question au Gouvernement n° 2112

Texte de la question

AGROALIMENTAIRE

M. le président. La parole est à M. Michel Diefenbacher, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Diefenbacher. Monsieur le secrétaire d'État à l'agriculture, à l'alimentation, à la pêche et aux affaires rurales, avec 136 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 420 000 salariés, 28 milliards d'euros d'exportations, le secteur agroalimentaire français est la première industrie du pays, le deuxième employeur national, le troisième exportateur mondial. Au-delà de ces chiffres, le secteur agroalimentaire joue un rôle déterminant pour l'aménagement du territoire car il assure un débouché aux deux tiers des productions agricoles et irrigue tout le territoire avec ses 10 000 entreprises, dont 90 % sont de petites, voire de très petites entreprises, le plus souvent familiales.

L'an dernier, M. le Premier ministre vous a confié le soin d'établir un programme de développement de ce secteur. Vous en avez présenté hier le contenu. C'est un projet ambitieux et, à ce titre, il exigera un engagement très fort de tous les partenaires.

Ma question portera plus particulièrement sur l'emploi dans ce secteur. L'objectif est de passer de 420 000 à 500 000 emplois en dix ans. Or, aujourd'hui, les entreprises ont souvent du mal à trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin en raison d'un déficit d'image de ce secteur et de lacunes dans le système de formation. Pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'État, préciser les moyens que le Gouvernement mettra en oeuvre pour renforcer l'attractivité du secteur agroalimentaire aux yeux non seulement des investisseurs, mais également des salariés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à l'agriculture, à l'alimentation, à la pêche et aux affaires rurales.

M. Nicolas Forissier, secrétaire d'État à l'agriculture, à l'alimentation, à la pêche et aux affaires rurales.

Monsieur le député, vous avez raison de souligner l'importance de l'industrie agroalimentaire : pour le territoire d'abord, puisque ce sont 10 000 entreprises, souvent petites et moyennes, qui maillent les territoires ruraux ; pour les agriculteurs aussi, puisqu'elle assure 70 % de leurs débouchés ; pour l'emploi enfin. En projetant pour la prochaine décennie la création d'emplois dans l'industrie agroalimentaire ces dix ou quinze dernières années, on devrait atteindre 500 000 emplois, contre 420 000 aujourd'hui.

Encore faut-il remédier aux fragilités de ce secteur. Tel est donc l'objectif du plan d'action que m'a demandé le Premier ministre et que j'ai présenté hier. Conduit avec les professionnels, les filières, les chefs d'entreprise, il comprend une trentaine de mesures très concrètes. Il vise d'abord à créer de l'emploi, à donner une dynamique aux outils financiers des petites et moyennes entreprises. En accord avec François Loos, il cherche aussi à développer les exportations en partant à la conquête des marchés, ce qui passe par une présence plus grande dans les salons de nos PME et de nos filières. Par ailleurs, un effort important sera réalisé pour la recherche et l'innovation car les produits évoluent très rapidement dans ce secteur.

Mais, comme vous l'avez souligné, il faut aussi beaucoup travailler à valoriser les métiers de l'agroalimentaire, notamment auprès des jeunes qui ont souvent le sentiment que ces métiers leur sont inaccessibles ou qu'ils sont trop difficiles. Il y a un déficit d'image que ce plan s'attachera à combler en expliquant mieux la diversité de ce secteur qui recrute, qui cherche des jeunes, ou des moins jeunes. Il est nécessaire aussi de faire évoluer la

carte des formations et d'adapter aux besoins l'enseignement agricole, dont j'ai aussi la charge. Nous devons enfin, en collaboration avec les partenaires sociaux, contribuer à l'amélioration des conditions de travail. Je ne vais pas détailler toutes les mesures prises à cette fin, mais des incitations très précises devraient permettre de progresser dans ce domaine.

Il s'agit d'un plan ambitieux, monsieur le député, car il est important pour l'emploi et l'avenir de notre agriculture, donc de notre pays. Il est en marche et 150 millions d'euros sont d'ores et déjà sur la table. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2112

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche (SE)

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche (SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mai 2005